

Compte-rendu du CAVL du 09-06-2020

Rectorat

Division des établissements

(DIVET)

Réf N°2020-06

Suivi administratif :

Affaire suivie par :

Vincent Dupayage
Conseiller technique
Établissements
et Vie Scolaire
Téléphone :
04 76 74 76 95
Mél :
ce.pvs
@ac-grenoble.fr

Sandrine Menduni
Déléguée académique à
la vie lycéenne et
collégienne
Téléphone :
04 76 74 71 21
Mél :
davl
@ac-grenoble.fr

Rectorat
7, place Bir-Hakeim
CS 81065 – 38021
Grenoble cedex 1

Etaient présents :

Représentants de l'Education nationale

Hélène Insel, Rectrice
Eric Lavis, IA-DASEN de la Savoie
Alexandrine Devaujany, DAFPIC
Sandrine Menduni, DAVLC
Olivier Moine, enseignant

Invités experts

Vincent Dupayage, CT EVS
Magali Suerinck, infirmière, conseillère technique
Geneviève Decarre, chargée de mission EDD, DAREIC
Christine Lequette, médecin, conseillère technique
Agnès Crociati, conseillère technique de service social

Représentant des actions péri-éducatives

Odile Sargentini, AROEVEN

Représentant des parents d'élèves

Christine Messié

Représentants des lycéens

Charlène Lepelletier
Yohan Hadji
Nathanaël Boulade
Emma Rechon Reguet
Nolwen Varlet
Clairanne Dufour
Louis Teillon
Isaline Dugat
Mélissa Vial
Félix Zaguedoun
Perrine Roussel
Baptiste Sénéchal

Sont excusés :

Représentants de l'Education nationale - représentation académique :

Régis Vivier, IA IPR EVS
Michel Kosa, proviseur
Laetitia Cibrario, proviseure adjointe
Frédéric Zmarzly, CPE
Olivier Crépeaux, personnel administratif
Pierre Petralia, personnel ouvrier et de service

Invités experts

Clémentine Masson, formatrice vie collégienne et lycéenne

Représentant du monde économique

Edith Bolf, CESER

Représentants des collectivités locales

Catherine Bolze, Conseil Régional

Représentant des parents d'élèves

Patrice Pellissier

Représentants des lycéens

Sarah Bey

Alekos Anastassiou

Mahamed Amine Herradi

Paul Auderset

Sonia Ben Mohamed Tahar

Claire Gazet

Arthur Simond

Thomas Larmande

Ordre du jour :

1. *Actualités : réactions et questions des lycéens et lycéennes suite aux annonces de Monsieur le ministre*
2. *Dispositif « Compagnons de la réussite » : première évaluation du dispositif*
3. *Bilan du mandat et perspectives*
4. *Questions diverses*

1. Actualités : réactions et questions des lycéens et lycéennes suite aux annonces de Monsieur le ministre

Baptiste Sénéchal intervient en présentant les questions qui sont revenues de la part des lycéens et lycéennes de l'académie :

- Comment évaluer un oral avec des notes d'écrit ?
- Est-ce légitime de noter des compétences d'oral avec de l'écrit ?
- Les élèves sont inquiets à cause du manque d'information sur le système de notation des épreuves. Comment seront-ils notés ? Quelles notes seront prises en compte ? Il a été évoqué par exemple une différence entre note du livret scolaire, du bulletin donc, et note obtenue au bac.
- Que se passe-t-il pour les élèves du CNED et ceux dans les lycées français à l'étranger ?

Mme la Rectrice explique qu'il n'y a évidemment pas de solution parfaite. Monsieur le ministre s'attendait à avoir des critiques de la minorité qui voulait garder l'oral.

L'oral a été supprimé pour plus d'égalité. De plus, certains élèves avaient peur de ne pas être prêts mais aussi de se faire contaminer par le COVID. Le contrôle continu est la seule solution qui peut être la même pour tout le monde, car il est impossible d'adapter la méthode en fonction des élèves et des lycées.

Yohan Hadji intervient en demandant :

- Est-ce que ce ne serait pas possible de compter la note du bac blanc pour ceux qui en ont passé un ?

Mme la Rectrice répond que cette idée induit une différence de traitement qui ne doit pas exister.

Clairanne Dufour pose une question concernant la filière professionnelle :

- Que va-t-il se passer pour les élèves qui n'ont validé qu'un seul semestre ?

Mme la Rectrice explique qu'il s'agit en effet d'un souci, cependant ces élèves ont un bulletin et des appréciations pour le 2e semestre qui sont très importants. Finalement la difficulté est plutôt liée aux compétences qu'ils n'auront pas alors qu'ils seront sur le marché du travail l'année prochaine. C'est la raison pour laquelle le dispositif l'« Eté pro » a été imaginé.

Mme Messié représentante de la PEEP intervient en demandant comment le baccalauréat professionnel peut être rattrapé en cas d'échec.

Mme la Rectrice explique alors que le fonctionnement du rattrapage en filière professionnelle sera le même qu'en filière générale, avec des fiches récapitulatives rappelant ce qui a été vu au lycée pour ne pas pénaliser un élève en l'interrogeant sur une notion qui n'aura pas été travaillée.

Louis Teillon intervient concernant les jurys d'harmonisation :

- Le contrôle continu accentue les inégalités entre lycées et également entre différentes classes d'un même établissement. Par conséquent, y aura-t-il des dispositifs mis en place pour harmoniser la notation entre différentes classes d'un même lycée ?

Mme la Rectrice rappelle qu'il n'y a pas d'harmonisation au sein même des lycées mais au sein des jurys académiques.

2. Dispositif « Compagnons de la réussite » : première évaluation du dispositif

Intervention d'Emma Rechon-Reguet et d'Isaline Dugat.

Elles représentent ici le groupe de pilotage du dispositif « Compagnons de la réussite » et présentent un bilan d'étape :

Nous avons donc décidé de créer une boîte mail générique qui nous permet de recevoir toutes les demandes et les inscriptions. Cette adresse est gérée par 4 élèves qui se sont réparti les jours de la semaine afin d'avoir toujours quelqu'un qui puisse répondre rapidement aux mails. Nous avons imaginé un process afin de préserver l'anonymat des élèves mineurs.

Ces derniers mois, 250 tuteurs se sont ajoutés. Sur ces 250 tuteurs, il y en a 15 qui sont étrangers et 147 sont des lycéens (venant de bac généraux, technologiques et professionnels). Au total, ce sont 25 matières différentes proposées aux demandeurs. Les lycéens sont répartis de la manière suivante : 27 élèves proposent de l'aide à des primaires ; 74 élèves proposent de l'aide aux collégiens ; et 102 se sont proposés pour aider des lycéens.

Nous avons 150 élèves aidés. 50 d'entre eux ont un suivi régulier. Les élèves venant de lycée demandent généralement une aide précise et non durable, comme pour des devoirs par exemple. D'un autre côté, les élèves de primaires et quelques fois de collèges demandent souvent un suivi régulier.

Madame la Rectrice les félicite. Elle est impressionnée par le travail de ce groupe et souhaite que cela s'inscrive dans la continuité.

3. Bilan du mandat et perspectives

Nolwenn Varlet présente les points positifs de ce mandat et témoigne sur les compétences développées.

Clairanne Dufour rappelle quelques limites liées au fait que les élu.es n'ont pas toujours l'impression d'être entendus par le ministre qui, néanmoins, a réuni les élus CNVL et CAVL beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

Mme la Rectrice explique que si les solutions proposées ne sont pas toujours choisies, c'est que les lycéens ne sont pas les seuls à être auditionnés mais les graines plantées sont cruciales. En effet, le travail produit permet de présenter quelque chose de clair et précis au ministre, permettant à certaines solutions d'être réutilisées plus tard, dans un autre contexte. Tout travail est utile.

Charlène Lepelletier intervient concernant les perspectives en rappelant le besoin de faire plusieurs inter CVLs ou hacketons dans l'année. Ce sont des évènements très fructueux en terme de production de projets.

La collaboration avec les collégiens concernant l'adaptation du kit des éco-délégués était très intéressante également – il faut la poursuivre.

Mme la Rectrice propose d'inviter des collégiens à chaque CAVL, car c'est en effet très intéressant de les inclure dans cet engagement. Créer un CAVC paraît difficile.

Odile Sargentini intervient pour rappeler dans le cadre de ce bilan l'adaptabilité de l'équipe des compagnons de la réussite : un travail difficile a été réalisé qu'il convient de saluer.

De la même façon, Geneviève Decarre rappelle l'intérêt du travail collaboratif au sein du CAVL entre les adultes et les élèves, lors des formations des éco délégué.es par exemple. Elle était ravie de travailler avec les élu.es pour la première année et les félicite notamment pour l'intervention au Foredd et pour l'audition au CESE.

4. Questions diverses

Présentation de la lettre écrite par les élu.es à destination des délégué.es de classe : Mme la Rectrice lira ce courrier et fera quelques corrections, ensuite il pourra être envoyé aux établissements.

Hélène INSEL

